

**Conservatoires de France  
Syndicat des Personnels de Direction des Conservatoires  
Confédération Musicale de France  
Fédération Française de l'Enseignement Artistique  
Fédération des Usagers du Spectacle vivant Enseigné  
Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves  
des Conservatoires**

Monsieur Franck Riester  
Ministre de la Culture  
3 rue de Valois  
75001 PARIS

Bordeaux, le 13 Mai 2020

Monsieur le Ministre,

Nous avons sollicité à plusieurs reprises vos services concernant l'organisation des activités des établissements d'enseignement artistiques dans la situation inédite que nous connaissons depuis le début de la crise due au Covid-19. A ce jour, il n'y a pas eu de communication officielle ni du ministère de la culture ni du premier ministre sur les activités artistiques enseignées ou pratiquées dans les structures associatives et publiques, que nous représentons.

Si tous les établissements d'enseignement ont fermé leurs portes au début du confinement, tous se posent aujourd'hui beaucoup de questions quant aux modalités, au-delà de la période qui court jusqu'à l'été, de reprise de leur activité sur site pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2020.

Orchestres, chant choral, danse, théâtre, chant lyrique, musiques actuelles, enseignement instrumental en petit collectif, autant de pratiques artistiques que l'on retrouve au sein de nos établissements mais bien au-delà dans toute la société.

Dans la perspective de septembre 2020, comment organiser l'activité du service public local d'enseignement et de pratique artistique pour des centaines de milliers d'élèves, des dizaines de milliers d'enseignants dans des milliers de structures sur l'ensemble du territoire national, des plus petites collectivités aux grandes agglomérations ?

Si nous devons modifier nos modes de fonctionnement pour les adapter à de nouvelles règles, même provisoires, nous souhaiterions le faire sur une base consolidée de connaissances.

Nous savons que l'anticipation est rendue difficile au regard des caractéristiques de la crise que nous traversons. Néanmoins, des informations existent, des travaux de recherche sont initiés ici et là, un travail de collecte peut être fait au niveau national et international.

Nous demandons donc la création, et la coordination, au sein du Ministère de la Culture, d'une cellule de veille, associant personnels du Ministère, professionnels de l'enseignement et de la pratique artistique, représentants d'élus, d'usagers, et personnalités qualifiées, scientifiques notamment, afin de rassembler en un endroit dédié l'ensemble des éléments connus sur la crise que nous traversons et son impact sur nos activités. Cette cellule pourrait ensuite communiquer officiellement au niveau national et en temps réel sur les évolutions de la situation et permettre ainsi à toutes les personnes physiques ou morales en responsabilité d'établissement d'enseignement artistique une prise de décision plus éclairée qu'aujourd'hui.

Vous remerciant pour votre écoute et comptant sur votre célérité au regard de l'urgence et de la gravité de la situation,

Maxime Leschiera, président de Conservatoires de France  
Isabelle Fernier, Secrétaire générale du SPEDIC-FA  
Christophe Morizot, président de la CMF  
André Peyrègne, président de la FFEA  
Muriel Mahé, présidente de FUSE  
Martine Mabboux, présidente de la FNAPEC



[contact@conservatoires-de-france.com](mailto:contact@conservatoires-de-france.com)

[isabelle.fernier@spedic.com](mailto:isabelle.fernier@spedic.com)

[christophe.morizot@cmf-musique.org](mailto:christophe.morizot@cmf-musique.org)

[contact@federation-ffea.fr](mailto:contact@federation-ffea.fr)

[fuse.relations@gmail.com](mailto:fuse.relations@gmail.com)

[presidence@fnapec.fr](mailto:presidence@fnapec.fr)